

efficacité énergétique, production éolienne et réglage du réseau les projets des SIL arrivent à maturité

Depuis le début de la législature, les services industriels de Lausanne (SIL) poursuivent une politique énergétique active et coordonnée afin de garantir une utilisation efficace de l'énergie et un approvisionnement électrique régional sûr et durable. Deux projets importants, un parc éolien et l'augmentation de la puissance de la centrale de pompage-turbinage de FMHL à Veytaux (VS), arrivent aujourd'hui à maturité, ainsi que plusieurs mesures de promotion des économies d'énergie.

Dans un rapport-préavis au Conseil communal, la Municipalité revient sur les mesures prises pour réduire l'impact environnemental, d'une part de l'administration (convention pour la réduction des émissions de CO₂, télégestion des bâtiments communaux, étiquetage Display) et, d'autre part, des Lausannois (développement du chauffage à distance, ouverture du centre d'information « Contact énergies », renforcement des contrôles énergétiques dans le cadre des permis de construire, audits énergétiques). Elle propose également plusieurs mesures :

- soutien accru à l'extension du chauffage à distance au sud de la Ville par l'attribution du remboursement de la taxe CO₂ (environ 2 millions de francs sur quatre ans);
- soutien à la réalisation de bilans énergétiques (cahier technique SIA 2031, CECB ou Display) et de diagnostics énergétiques par le biais de subventions d'un total de 500'000 francs ;
- projet pilote de « smart metering » (compteurs intelligents).

un parc éolien périurbain, proche des consommateurs

Afin d'augmenter la production locale d'électricité à partir d'énergies renouvelables, les SIL pilotent également un projet de parc éolien sur le territoire communal. En effet, les études préliminaires et mesures réalisées depuis 2007 dans le Jorat ont montré la présence de vents particulièrement favorables. Pour s'assurer de capter des vents forts et réguliers permettant d'installer des éoliennes de fortes puissances de sorte à maximiser la production par site, les turbines seront installées sur des mats de 135 mètres. Les éoliennes atteindront, selon le modèle, 185 et 198 mètres en bout de pales. Les études d'impact ont montré que l'incidence du projet sur l'environnement – notamment sur le paysage qui est l'impact le plus conséquent - est acceptable en regard de l'importante production d'énergie.

Le parc EolJorat lausannois, avec huit éoliennes, produira de l'ordre de 80 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation de près de 20'000 ménages consommant 4'000 kWh/an (soit près de 50'000 habitants). La force et la constance des vents, la proximité des consommateurs, la facilité d'accès et la configuration vallonnée du Jorat, ont été déterminants pour la décision de réaliser ce projet. Ce projet sera financé par la société SI-REN SA (rapport-préavis 2009-27), détenue à 100% par Lausanne. Il constitue la partie lausannoise du projet EolJorat, qui comprend une partie Nord menée par Alpiq, dont Lausanne est actionnaire indirectement, via EOS Holding.

participation à l'augmentation de la puissance de FMHL

La Municipalité propose également d'accepter la participation – pour un montant de 4,5 millions de francs – à l'augmentation de capital de la société Forces Motrices Hongrin-Léman SA (FMHL) dont elle possède 6,43%. FMHL exploite l'aménagement hydroélectrique de pompage-turbinage comprenant le barrage d'accumulation de l'Hongrin et la centrale de Veytaux.

● ● ● ● ● ● ●

Cet apport de fonds propres de ses actionnaires permettra à FMHL de financer la mise en place de deux nouveaux groupes de pompage-turbinage d'une puissance de 240 MW. Cette augmentation répond au besoin croissant d'énergie de réglage, nécessaire pour équilibrer le niveau de production à celui de consommation, particulièrement aux heures de pointe. Cette demande accrue s'explique notamment par le développement des énergies renouvelable d'énergie solaires et éoliennes qui produisent de manière irrégulière et peu prédictible, en fonction des conditions météorologiques.

de grands projets en cours

Parallèlement, deux autres projets progressent selon les calendriers prévus et seront soumis au Conseil communal en 2011 :

- l'accroissement de la production de l'aménagement hydroélectrique de Lavey (projet "Lavey+") ;
- la participation à la construction d'un nouvel aménagement sur le Rhône à la hauteur de Massongex (projet "Massongex-Bex Rhône),
- le projet de valorisation énergétique des déchets organiques à Cery (biométhanisation industrielle, compostière couverte et chaufferie à bois).

Via SI-REN SA, les services industriels mènent également des projets solaires, géothermique et de biomasse qui entreront prochainement en phase de réalisation.

Ces différentes mesures – économiser l'énergie avant de la produire, produire de l'énergie à partir de sources renouvelables et assurer le réglage des perturbations engendrées sur le réseau par les productions renouvelables irrégulières – viennent ainsi s'ajouter au passage à l'électricité produite à 100% en énergie renouvelable dès le 1^{er} janvier 2011 et au système de rétribution du courant solaire et confirment l'engagement cohérent des SIL pour le développement durable de la région lausannoise.

Les services industriels de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Jean-Yves Pidoux, directeur des services industriels, tél. 021 315 82 00.

Les rapport-préavis n° 2009-27 et n° 2010-38 et le préavis 2010-41 se trouvent sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis

Des photomontages du site EolJorat Sud sont à disposition des médias sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/communiqu

Lausanne, le 27 septembre 2010